

Quatrième assemblée ordinaire du Conseil de quartier Montcalm Mardi 28 mai 2024, 19h, Rencontre en présentiel

Loisirs Montcalm 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

PRÉSENCES:

Membres avec droit de vote :

M. Jonathan Tedeschi
Mme Hélène Paradis
M. Bruno Thériault
Mme Maude Rodrigue
Mme Laurence Desrosiers

Président (2026)
Secrétaire (2025)
Trésorier (2025)
Administratrice (2025)
Administratrice (2026)

Mme Muriel Gennatas Administratrice (2026)

M. Alexandre Turgeon Administrateur (coopté)

ABSENCES:

Émile Chartier-Thibault Vice-président (2025)

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc Conseillère municipale, district Cap-aux-Diamants

Autres présences :

Mme Hélène St-Pierre Conseillère en consultations publiques

Vingt-huit personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2.Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Nomination des nouveaux dirigeants
- Poste(s) à coopter, si dépôt de candidatures
- Poste à la présidence (obligatoire)
- Poste à la trésorerie (obligatoire)
- Poste au secrétariat (obligatoire)
- Poste à la vice-présidence (non obligatoire)
- Résolution pour les effets bancaires
- 4. Période d'échanges sur la piétonnisation de l'avenue Cartier et sur l'avenir de *Provisions Inc.*
- 5. Suivis et adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 26 mars et de l'assemblée spéciale du 23 avril 2024
- 6. Période d'échange réservée à la conseillère municipale
- 7. Période de questions et commentaires du public
- 8. Période des comités de travail du conseil d'administration
- Comité Transport :
- Comité Cadre bâti et Environnement :
- Comité Communication et Relations avec les citoyens :
- 9. Trésorerie
- 10. Fonctionnement du conseil d'administration

Consultations publiques

- 11 Divers
- Station Brown
- 12. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Jonathan Tedeschi ouvre l'assemblée à 19h.

2.Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est **PROPOSÉ PAR** Laurence Desrosiers **et DÛMENT APPUYÉ PAR** Maude Rodrigue.

3. Nomination des nouveaux dirigeants

Hélène St-Pierre procède à la nomination des postes. Trois postes neutres cooptés sont à combler. Les administrateurs accepteront et éliront ainsi les nouveaux membres.

M. Mathis Gagnon a posé une candidature complète et valide.

Son élection au premier poste coopté est PROPOSÉE PAR Hélène
Paradis ET DÛMENT APPUYÉE PAR Muriel Gennatas.

M. Alexandre Turgeon se représente pour occuper un poste coopté. Il reçoit les appuis manquants des membres du public. Sa candidature est ainsi complète et valide.

Son élection au deuxième poste coopté est PROPOSÉE PAR Jonathan Tedeschi ET DÛMENT APPUYÉE PAR Bruno Thériault.

Il reste un poste disponible qui pourra être comblé, s'il y a lieu, au cours de l'année d'administration.

Présentation des membres administrateurs cooptés :

Mathis habite le quartier depuis juillet. Il souligne son attachement pour le quartier et il s'implique présentement au sein du Comité Communication et Relations avec le citoyen.

Alexandre, de son côté, est natif du quartier et y habite depuis 1993. Il s'est déjà impliqué à titre de membre coopté en 2023. Ses intérêts touchent les questions de qualité de vie, d'urbanisme et de transport.

 Poste à la présidence (obligatoire)
 Laurence Desrosiers propose Jonathan Tedeschi et Émile Chartier-Thibeault comme coprésidents. Jonathan et Émile acceptent le rôle et reçoivent UN APPUI À L'UNANIMITÉ.

- Poste à la trésorerie (obligatoire):
 Hélène Paradis propose Bruno Thériault au poste de trésorerie et reçoit l'appui de Jonathan Tedeschi.
- Poste au secrétariat (obligatoire)
 Jonathan Tedeschi propose Hélène Paradis au poste de secrétariat et reçoit l'appui de Muriel Gennatas.
- Poste à la vice-présidence (non obligatoire)

Ce poste reste vacant mai le nom de Jonathan Tedeschi y sera associé, bien qu'il ait été désigné comme co-président.

Résolution pour les effets bancaires

24-CA-05-28-01:

Signature des effets bancaires

Il est résolu que le trésorier, **les co-présidents** et la secrétaire soient les signataires autorisé·es au compte du Conseil de quartier Montcalm. L'ajout du deuxième coprésident entrera en vigueur lorsque les démarches avec *Desjardins* seront complétées.

PROPOSÉE PAR Jonathan Tedeschi **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Maude Rodrigue.

4. Période d'échanges sur la piétonnisation de l'avenue Cartier et sur l'avenir de *Provisions Inc.*

Contexte:

La Ville a statué que la rue Cartier ne sera pas piétonne à l'été 2024. La Ville a consulté les commerçants de la SDC Montcalm. Sur les 32 commerçants présents, 30 se sont montrés en défaveur de la piétonnisation. Les commerçants parlent, entre autres, de stationnements et de livraisons difficiles, d'une baisse du chiffre d'affaires.

Comme le Conseil est la voix des citoyens, les administrateurs souhaitent entendre les commentaires du public présent afin de faire un retour auprès de la Ville.

Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, revient sur l'historique de l'instauration de rue piétonnes dans la Ville de Québec.

Les rues piétonnes ont été instaurées en 2020, dans le contexte de la pandémie, pour animer les artères commerciales et les quartiers. Les SDC sont appelées à présenter un projet de piétonisation à la Ville pour analyse. La piétonnisation suppose aussi une animation des rues concernées.

Les membres de la *SDC Montcalm* ayant voté cette année contre le projet, la Ville a cherché des compromis. À l'été 2024, la rue Cartier sera en partie piétonne à quatre reprises.

Les citoyens, cependant, souhaitaient en majorité le retour de la rue piétonne, notamment afin d'y circuler en toute sécurité. La Ville a constaté que les rues piétonnes qui fonctionnent bien s'animent de façon organique et n'ont pas nécessairement besoin d'une animation formelle.

Opinion de l'assemblée :

- -Il semble important que le Conseil de quartier et la *SDC Montcalm* se parlent et collaborent.
- -Les citoyens pourraient aussi être présents lors de discussions importantes, comme l'enjeu de la piétonnisation. Les membres du Conseil d'administration sont souvent mis au fait des décisions une fois qu'elles sont prises avec la SDC et ne peuvent pas ainsi faire valoir le point de vue des citoyens.
- -Un rassemblement a eu lieu le dimanche 26 mai et les commentaires suivants ont été recueillis :
 - Environ 14 espaces de stationnements sont présentement occupés par les terrasses d'été de certains restaurants.
 - Certains résidents préfèrent se retrouver sur la rue St-Jean, ca il y a plus d'espace moins d'automobiles et de bruit.
 - Les déplacements avec les enfants en poussette ou en fauteuil roulant le week-end sont ardus.
 - La vie de quartier a disparu; cette simplicité de s'asseoir sur un banc, discuter ou manger une glace en parlant aux enfants semble moins présente.

On propose:

- 1- D'approcher les 40 commerçants qui ne se sont pas présentés à la rencontre sur la piétonnisation.
- 2- De faire respecter la distance obligatoire de 1,75m sur les trottoirs en déposant une requête au **311** lorsque des terrasses sont installées de façon à bloquer le passage des piétons.
- -De convaincre la *SDC Montcalm* de mandater un ou deux membres à se joindre au Conseil de quartier à titre de membre(s) coopté(s).

-De mandater la Ville de mettre en place un moment ou un évènement où un échange entre les citoyens, la *SDC Montcalm* et le Conseil de quartier sera possible.

Jonathan Tedeschi confirme qu'un échange de courriels a eu lien entre la *SDC Montcalm* et le Conseil de quartier Montcalm afin d'organiser des rencontres. Les dates sont à venir.

Alexandre Turgeon ne voit pas la nécessité d'animer une rue piétonne. Il juge que la SDC a un poids trop grand dans la décision prise sur la piétonisation. Il faudrait accorder une prépondérance à l'opinion des citoyens pour l'an prochain.

Une citoyenne propose de fabriquer des macarons : « *J'aurais aimé marcher sur la rue Cartier piétonne* », pour communiquer la volonté citoyenne pour une piétonnisation.

Marché de proximité *Provisions Inc.*

Contexte:

Une rencontre plénière a été tenue pour donner suite à la fermeture du marché de proximité *Provisions Inc.* Les citoyens ont été sondés par le biais d'un questionnaire en ligne.

Le commerce est entre les mains des créanciers. Le Conseil est préoccupé par l'avenir de cet espace commercial.

Les citoyens ont manifesté chaudement l'importance de préserver un marché de proximité dans le quartier. Alexandre Turgeon voudrait que la Ville se porte acquéreuse d'espaces qui pourraient être ensuite gérés par un OBNL et ainsi conserver la vocation première de ces espaces.

Installer un marché public devient une grosse aventure qui mobilise des bénévoles, du temps, et l'engagement de producteurs, dit Mme Mélissa Coulombe-Leduc. La Ville intervient lorsqu'il y a des déserts alimentaires comme dans le Vieux-Québec. Ce critère ne s'applique pas à la rue Cartier.

Une coopérative ou un mouvement citoyen pourrait permettre d'obtenir le soutien de la Ville. La conseillère propose d'approcher le mouvement *ICI COOP*. Le Conseil de quartier pourrait soumettre l'idée d'accueillir des producteurs locaux à l'établissement *Marché Métro* ou faire des démarches auprès du marché de produits frais de la rue Salaberry. Il serait intéressant d'en faire un projet commun du Conseil de quartier et de la *SDC Montcalm*.

5. Suivis et adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 26 mars et de l'assemblée spéciale du 23 avril 2024.

L'adoption des procès-verbaux du 26 mars et de l'assemblée spéciale du 23 avril est **PROPOSÉE PAR** Hélène Paradis **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Muriel Gennatas.

6. Période d'échange réservée à la conseillère municipale

- -La Ville est en processus d'appel d'offres auprès de l'équipe d'ingénierie pour l'installation d'une plateforme de débarquement à l'intersection de Brown et chemin Ste-Foy. La construction d'une telle plateforme est une innovation sur le territoire de la Ville de Québec. L'installation se fera à la fin de l'été et au début de l'automne. Comme les plans ne sont pas encore déposés, une présentation aura lieu au conseil de quartier à la fin août.
- -Face à la *Place Richard Garneau*, le terrain vacant anciennement occupé par la station d'essence Shell a été acheté par la Ville dans le but de devenir une station de tramway. Les travaux de décontamination et de réhabilitation ont été faits. Un suivi environnemental du sol et des eaux souterraines doit se poursuivre pour les trois prochaines années, étant donné la nature des contaminants. Les usages de ce terrain ne font pas encore l'objet de plans précis mais des usages temporaires seront possibles, tant qu'il n'y a pas entrave au suivi environnemental. En attendant, un habillage du site apparaitra sous peu.
- -Le Conseil d'arrondissement, lors de sa dernière rencontre, a voté pour l'ajout d'un arrêt au coin des rues Salaberry et Crémazie est.
- -Un fond d'initiative innovant a été lancé par le *Port de Québec* pour créer des projets d'entraide. Le Conseil de quartier Montcalm est invité à y contribuer en y ajoutant ses suggestions et commentaires.
- -Une consultation sur les réaménagements des rues Candiac et Dumont est reportée car le projet de construction de logements en cours n'est pas terminé. Les trottoirs de la rue Dumont seront refaits de façon temporaire et les rues Dumont et Candiac deviendront sens uniques dès l'été 2024. Une présentation aura lieu au prochain CA.
- -Projet de l'Ilot Bérubé : 69 logements ,68 espaces de stationnements souterrains et des locaux commerciaux sur le chemin Ste-Foy.

Les résidents du complexe de logements, disposant d'un stationnement souterrain, n'auront pas droit à la vignette Zone 7.

7. Période de questions et commentaires du public

Une consultation est prévue pour réviser la politique de stationnement et l'octroi de vignettes. La date est à déterminer pour le quartier Montcalm.

Une citoyenne désire plus de pistes cyclables (notamment sur Grande-Allée). Elle s'interroge sur la durée des feux rouges (avant l'accès à la traversée piétonne sécurisée) et dénonce la saleté de l'arrêt du RTC, rue Cartier. Hélène Paradis souligne que la demande est en cours pour rencontrer les gestionnaires d'artères. Les préoccupations mentionnées font partie de la liste de points de discussion que le Comité Transport souhaite soulever

La proposition de l'École Anne-Hébert n'a pas été retenue comme projet-pilote pour la rue-école. La conseillère va s'informer.

Parcs de l'École Anne-Hébert: l'utilisation de certains parcs de l'École Anne-Hébert à des heures tardives par des groupes d'adolescents et de jeunes adultes dérange la tranquillité du voisinage. La pancarte qui affiche les heures d'ouverture ne donne pas d'heures d'utilisation le week-end, ce qui empêche peut-être la police d'intervenir. Les terrains appartiennent à la commission scolaire, mais sont à la disposition de la communauté. La conseillère offre son aide.

Le chantier de construction sur la rue Dumont n'est pas bien sécurisé avec parfois des stationnements anarchiques. Un résident souhaite que les abords des prochains chantiers soient sécurisés.

La conseillère mentionne que si les exigences de la Ville ne sont pas respectées, il y a une effraction qui doit faire l'objet d'une requête au 311. De plus, si les réponses obtenues au service 311 ne sont pas satisfaisantes, les citoyens peuvent écrire à la conseillère municipale pour obtenir de l'appui.

Il y aura une marche de 17 km le samedi le 1^{er} juin, sur le tracé prévu pour le tramway en appui au projet de mobilité durable. L'évènement apparaît sur la page Facebook de « *Québec désire son tramway* ».

8. Période des comités de travail du conseil d'administration

• Comité Transport :

Il n'y a pas eu de rencontre récente des membres du comité. Certains membres ont participé à l'évènement *Montcalm à p'tites roues*. Des cartes (petit et grand format) montrant un trajet sécuritaire à emprunter à vélo avec la famille ont été présentées. Une consultation informelle s'est tenue pour connaître les endroits désirés pour des stationnements de vélos et les endroits peu sécuritaires. Cette consultation et la distribution des cartes se poursuivront lors du *Marché aux puces* du 8 juin prochain.

Comité Cadre bâti et Environnement :

La tâche principale de ce comité consiste en la diffusion du projet *Vision Montcalm* d'ici la fin juin. Le questionnaire est toujours disponible en ligne. Maude Rodrigue rappelle qnombre important de répondants permettra d'avoir un meilleur pouls des besoins du quartier. Une présence au *Marché aux puces* est aussi prévue et des copies papiers du questionnaire seront disponibles pour diffuser l'information auprès des citoyens moins familiers avec les technologies. L'objectif recherché par le sondage est celui d'une représentativité élargie.

Comité Communication et Relations avec les citoyens :

Lors du *Marché aux puces*, des semences gratuites seront distribuées avec un petit accompagnement pédagogique.

Le projet de jardin communautaire avance avec maintenant un partenariat avec *Les Loisirs Montcalm* pour le financement et les demandes de subvention(s).

Muriel Gennatas a participé à la présentation du *Port de Québec*. Voici les orientations qui ont été communiquées :

Le *Port de Québec* désire une intégration cohérente dans le quartier du Vieux-Québec. On vise une transition écologique et énergétique du territoire puisque les autorités portuaires possèdent de grandes parcelles de terrain, notamment tout le long de la *Promenade Champlain*. Ainsi, on souhaite améliorer la qualité des eaux et des sols et maintenir la biodiversité.

Le Port de Québec rendra plus sécuritaire la piste cyclable à la sortie du *Traversier de Lévis*. Il prendra aussi la relève de la Ville de Québec pour améliorer les infrastructures de la piste cyclable dans la portion qui se trouve sous sa responsabilité (*terrains aux abords du port*).

Les autorités du port ont déployé un bruit blanc pour atténuer la pollution sonore dans un effort de répondre aux plaintes des résidents des *Jardins Mérici*.

Voici un <u>LIEN</u> afin de découvrir le plan d'action du *Port de Québec* pour prendre soin du milieu de vie.

Résolution 24-CA-05-28-02

Collaboration entre Les Loisirs Montcalm et Conseil de quartier Montcalm pour les jardins communautaires.

Le Conseil de quartier Montcalm appuie la collaboration avec les Loisirs Montcalm afin de concrétiser le projet de jardins communautaires sur les terrains du Collège Mérici.

PROPOSÉE PAR Muriel Gennatas ET DÛMENT APPUYÉE PAR Maude Rodrigue.

9. Trésorerie

24-CA-05-28-03

Il est résolu de payer la somme de 230\$ à Hélène Dion pour la rédaction du procès-verbal des réunions du 23 janvier et du 23 avril 2024.

24-CA-05-28-04

Il est résolu de débourser la somme de 759\$ pour la commande de chèques auprès de la Caisse Desjardins de Québec pour le Conseil de quartier de Montcalm.

24-CA-05-28-05

Il est résolu de payer la somme de 402,41\$ pour le renouvellement de l'abonnement à la publication *Monquartier*.

Les trois résolutions sont PROPOSÉES PAR Bruno Thériault ET DÛMENT APPUYÉES PAR Hélène Paradis.

10. Fonctionnement du conseil d'administration

En prévision de la consultation publique qui aura lieu le 10 juin, Hélène St-Pierre propose de changer la date de la rencontre du Conseil d'administration en juin. La nouvelle date sera communiquée sous peu.

11. Divers

Le point traitant de l'ajout d'un arrêt au coin de Brown et chemin Ste-Foy ayant été présenté et discuté plus tôt, il ne sera pas traité dans la section « Divers ».

12. Levée de l'assemblée à 21h35

Jonathan Tedeschi/Émile Chartier-Thibeault Hélène Paradis

Coprésidents Secrétaire

ANNEXE

Tableau synthèse des résolutions courantes (en gris, suivi complété)				
No, sujet, procès- verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi	
24-CA-05-28-01 Mai 2024	Ville	Signature des effets bancaires		
24-CA-05-28-02 <u>Mai 2024</u>	Ville	Collaboration avec Les Loisirs Montcalm pour le projet des jardins communautaires		
24-CA-05-28-03 <u>Mai 2024</u> Trésorerie	Ville	Frais de secrétariat		
24-CA-05-28-04 <u>Mai 2024</u> Trésorerie	Ville	Achat de chèques Caisse Populaire Desjardins		
24-CA-05-28-05 <u>Mai 2024</u> Trésorerie	Ville	Renouvellement de l'abonnement « Monquartier »		
24-CA-03-05 Trésorerie	Ville	Trésorerie : frais pour le secrétariat		
mars 2023 24-CA-03-04 mars 2023	Ville	Épicerie Provisions Inc		
24-CA-03-03 mars 2023	Ville	Évènement Fleurs en Folie – Marché aux Puces - Environnement		
23-CA-03-02 mars 2023	Ville	Sécurité des piétons et des cyclistes près des chantiers de construction		
24-CA-03-01 mars 2023	Ville	Appui au projet de la Coopérative StPatrick		
23-10-03 – Vision Montcalm octobre 2023	Ville	Demande budget d'initiative		

23-10-02 – Rencontre	Ville	Nouvelle série de questions sur le	
bureau tramway octobre		projet de tramway	
2023			

23-10-01 – Recond.	Ville	Permettre les essais d'installation	
progr.		pour modérer la circulation	
sécurité routière bonifié octobre 2023			
0000010 2020			
23-01-03 - Toits vert ou	Ville	Modification au règlement (R.V.Q.	
pâle, <u>janvier 2023</u>		1400) pour exiger des toits vert ou	
		blanc et programme de subvention	
00 04 00 Él- A	\ /;U -		
23-01-02 – École Anne- Hébert – vitesse, janvier	Ville	Surveillance policière et indicateur de vitesse	
2023		uc viicasc	
23-01-01 – École Anne-	Ville	Projet-pilote de rue-école, trottoir	
Hébert, rue-école et		plus large et plantation d'arbres	
trottoir élargi, janvier 2023		sur l'avenue Brown	
22-CA-37 –	Conseil	Lettre aux propriétaires et conseils	Lettres transmises fin janvier
Verdissement des	d'administration	de quartier.	2023.
stationnements – Lettres			
- <u>décembre 2022</u>	\ mu		
22-CA-33 - Feux piétons, novembre 2022	Ville	Rencontre sur la gestion et	
novembre 2022		l'amélioration des feux piétons.	aucune réponse à ce jour.
22-CA-32 - Insertion du	Bureau de	Rencontre supplémentaire sur	Demande soumise mais
tramway dans Montcalm,		l'insertion du tramway dans	aucune réponse à ce jour.
résolution, novembre	tramway	Montcalm	
2022			
22-CA-29 – Projet	Ville	Subvention pour un projet en	Demande déposée en
sécurité routière 2023,		partenariat avec le conseil	novembre 2022. Réponse
octobre 2022		d'établissement de l'école Anne-	attendue en mars 2023.
		Hébert.	
22-CA-28 - Rue Dumont,	Ville	Marquage au sol, feu clignotant et	Demande transmise mais
piste cyclable, <u>octobre</u> 2022		interdiction de stationner au passage cyclo-piéton.	aucune réponse à ce jour.
2022		passage cyclo-pictori.	
22-CA-27 – École Anne-	École Anne-	Évaluation de l'intérêt pour un	
Hébert – sécurité routière.	Hébert et CPE	projet structurant de sécurité	
octobre 2022	la	routière	
	Croisée		
22-CA-26 – Quebec High	Ville	Acquisition du terrain et du	
School, septembre 2022		bâtiment pour espace vert et	
		services communautaires	_
22-CA-25 – Verdissement	Ville	Règlement et programme incitatifs	<u>Programme</u> <u>de</u>
des stationnements,		au verdissement des stationnements extérieurs.	<u>verdissement</u> <u>et</u> déminéralisation des
septembre 2022		stationnements exteneurs.	terrains non municipaux.
22-CA-24 - Rue Jeanne	Ville	Solution aux problèmes de	Plusieurs équipes sont sur le
d'Arc.	VIIIC	Solution aux problèmes de refoulement à l'intersection des	
Inondations septembre		rues Jeanne d'Arc et Désy.	auprès du citoyen
2022		,	(novembre 2022)
22-CA-19 – Alertes de	Ville	Feux clignotants du déneigement	Les feux clignotants ne
nettoyage de rue, juin		réutilisés pour le nettoyage des	peuvent être utilisés à cette
<u>2022</u>		rues.	fin (<u>octobre</u> <u>2022</u>).
Conseil de quartier de Mont	calm Troisième		
22-CA-18 – Quebec	Commission	Demande de rencontre.	
High	scolaire		
School, juin 2022	Centra		
	I Quebec		
22-CA-05 - Tablier de	Conseil	Le conseil de quartier est en	Règlements R.C.A.1V.Q.
manœuvre, zones	d'arrondissement		455 et R.V.Q 3057 entrés en
d'exemption mai 2022	La Cité-Limoilou	réserve d'examiner d'inclure	vigueur le <u>22 août</u> et le <u>1</u> er
		d'autres zones.	septembre 2022.
			D'autres zones seront
			examinées
			(24 mai 2022)

22-CA-04 - Stations Ville	Apparence et signature pour les	
signature, <u>février 2022</u>	trois stations de tramway du	
	guartier	